

Enquête sur la continuité des apprentissages – Dossier complet

Sommaire

Introduction	2-4
Les résultats	
Profil	5-11
Travail en autonomie en maternel	12-17
Travail en primaire	18-25
Travail en secondaire	26-34
L'école n'a pas donné de travail	35-36
Globalement, comment ça se passe ?	37-43
En résumé	44-46

Introduction

Depuis le lundi 16 mars les cours sont suspendus, et ce jusqu'au 3 avril. Les leçons sont suspendues par arrêté de l'autorité fédérale.

De son côté, la Ministre de l'Enseignement a permis aux écoles de donner du travail à domicile, jusqu'au 3 avril, dernier jour avant les congés de printemps.

Pour assurer la continuité pédagogique, des travaux à domicile peuvent - ne doivent pas! - être prévus, dans le *souci d'assurer une égalité devant les apprentissages* précise la circulaire. Les modalités sont laissées à l'appréciation des équipes éducatives, selon les balises suivantes :

- *Les travaux ne peuvent en aucune manière porter sur des apprentissages qui n'ont pas été abordés préalablement en classe ;*
- *Ils doivent s'inscrire dans une logique de remédiation- consolidation-dépassement ;*
- *Les travaux doivent être proportionnés dans le contenu et le temps à y consacrer, en tenant compte :*
 - *De l'absence d'accompagnement pédagogique des élèves, qui seront parfois seuls à la maison. Le travail doit donc pouvoir être réalisé en parfaite autonomie ;*
 - *Dans l'enseignement secondaire, du fait que plusieurs enseignants sont susceptibles d'en distribuer ; une coordination entre eux serait donc idéale ; à défaut, il convient de prendre en considération cette réalité pour garantir le caractère proportionné des travaux ;*
- *Si l'enseignant recourt à des modalités d'apprentissage en ligne, il doit impérativement s'assurer que chaque élève du groupe-classe dispose du matériel et du soutien pour s'y consacrer dans des conditions optimales ; à cet égard, je souligne que la Fédération Wallonie-Bruxelles travaille actuellement au renforcement de l'accès à son offre en la matière (e-learning, moodle) ;*
- *Si des supports papiers sont distribués, tout doit être mis en place sur le plan organisationnel pour garantir un accès à tous les élèves ;*
- *Il est recommandé autant que possible de mobiliser les moyens technologiques disponibles pour maintenir un lien social avec et entre les élèves autour des travaux proposés, pour autant que chacun puisse y participer ;*
- *Les travaux à domicile ne peuvent pas faire l'objet d'une évaluation sommative, mais bien d'une évaluation formative (sans notation).*

Dès la première semaine du confinement, la FAPEO était saisie de témoignages et d'interpellations de parents sur la manière dont la circulaire était mise en œuvre, particulièrement sur les types de travaux et le volume de ceux-ci.

Le travail à domicile est, en principe, soumis à des balises qui sont précisées dans la circulaire. La FAPEO a reçu de nombreux témoignages de parents : débordés par l'organisation de ce travail à domicile soit parce qu'ils estiment que leurs enfants ont trop de travail ou à l'inverse, surpris de ne pas en recevoir. Ils nous signalent par ailleurs des difficultés purement matérielles comme l'accès à un ordinateur ou à une imprimante.

C'est pourquoi nous avons décidé de lancer un sondage électronique pour comprendre ce que les parents d'élèves vivent et pour connaître l'avis des parents sur différentes propositions à porter auprès de la Ministre de l'enseignement. Les données présentées ci-dessous ont été collectées du jeudi 26 mars 16H30 au mardi 31 mars 8h00. **4.538** questionnaires ont été remplis. Par ailleurs, à l'aide de notre réseau associatif, nous avons été attentifs à recueillir l'expérience de parents qui vivent la fracture numérique, et se trouvent en ce moment particulier à la marge de la course à la performance scolaire et de la compétition. Ils ne sont pas pour autant moins préoccupés que les premiers par la réussite scolaire de leurs enfants.

Dans ce contexte de confinement qui renvoie chacun dans "un chez soi" loin d'être de la même qualité pour tous, qui impose du télétravail pour le(s) parent(s) présent(s) à la maison, qui se confronte aux inégalités sociales et culturelles, qui rencontre les inégalités d'équipements numériques, qui fait fi des besoins spécifiques des élèves en matière d'apprentissage ou de leurs difficultés scolaires, comment éviter que ces apprentissages à distance ne renforcent pas (encore et toujours) ces inégalités? C'est que l'égalité, ce n'est pas l'équité ; il faut le rappeler. L'égalité, c'est donner la même chose à tout le monde; l'équité, c'est donner des moyens supplémentaires à ceux qui en ont besoin pour atteindre les mêmes objectifs. En ce qui concerne ces derniers, ils devraient en outre être personnalisés puisque la règle donnée à tous est de pratiquer la Remédiation-Consolidation-Dépassement (RCD). On en est loin. Simplement parce que ce genre de pratiques ne s'improvise pas et qu'elles ne sont pas encore généralisées dans le milieu scolaire. C'est un mécanisme qui doit se mettre en place dans le cadre de la réforme du système éducatif. Dans la précipitation, mettrait-on la charrue avant les bœufs ?

La crainte exprimée par les parents s'explique entre autres par l'échéance des évaluations de fin d'année: évaluations internes, évaluations externes, orientations, examens de passage, travaux de vacances, redoublement, sont les inquiétudes des parents qui s'expriment dès le début de ces congés. D'ailleurs, il est habituel, qu'en cette période de l'année, certains parents délèguent la remédiation à des organismes de soutien scolaire.

Il ressort des commentaires plusieurs tensions dans les points de vue :

- entre le travail scolaire et le bien-être : qu'est-ce qui est important aujourd'hui ?
- entre "ne pas désapprendre" et "apprendre de nouvelles choses" ?
- entre "les apprentissages actifs/de la vie" et "les apprentissages typiquement scolaires"
- entre "apprendre sans points, apprendre de ses erreurs" et "la nécessité de continuer à être notés et évalués pour des points"
- entre "ne rien recevoir et c'est très bien" et "l'obligation d'occuper scolairement à l'initiative du parent lui-même"
- entre "l'autonomie de l'enfant présumée" par l'enseignant et "la nécessité d'accompagner, de coacher, d'expliquer" vécue par le parent
- entre "les parents qui s'improvisent profs" et "les profs qui sont par ailleurs parents": d'un côté comme de l'autre, les tensions précédentes sont à l'œuvre.

En un mot, tout le monde fait probablement de son mieux, mais au prix de quelle accumulation de stress et de pressions personnelles, sociales, scolaires, patronales (le télétravail, ce n'est pas des vacances non plus)?

Les résultats

Combien

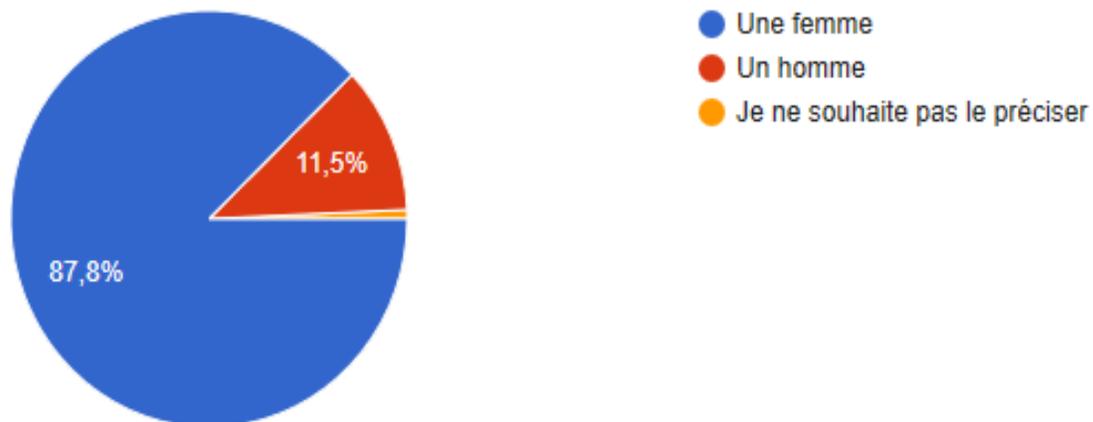
N total : 4.358

Nombre de parents d'enfants

- **En maternelle : n = 661**
- **En primaire : n = 2.238**
- **En secondaire : n = 1.417**
- **Parents d'enfants en enseignement spécialisé : n = 42**

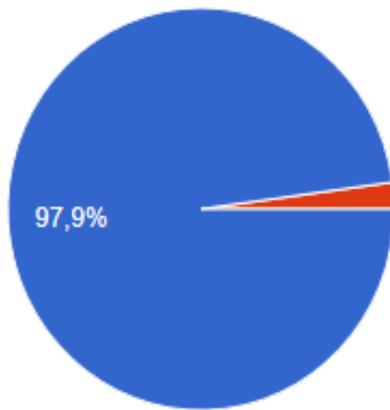
Profil des répondants

Je suis...

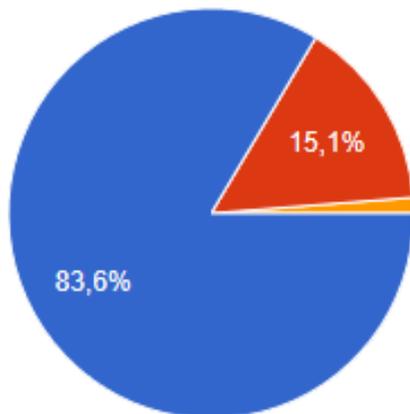


Une très grande majorité de répondants sont des mamans. La pression serait-elle plus importante pour elles ?

Je vis...



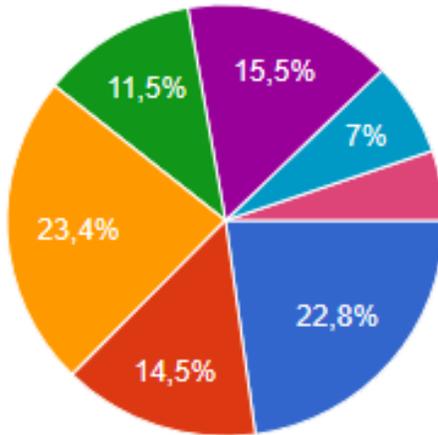
- Parent d'élève
- Autre (Grand-parent, Educateur.....)



- En couple
- Seul.e
- Autre

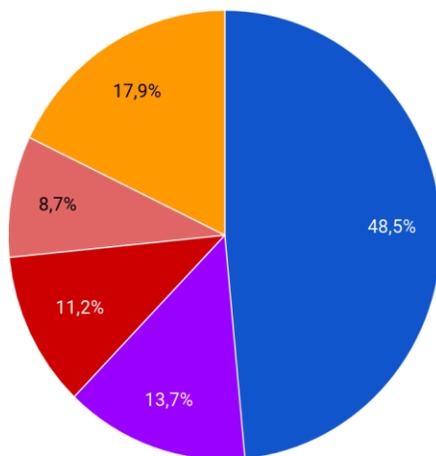
15,1% des répondants vivent seuls avec leur enfant. Concrètement, c'est une situation encore plus compliquée pour ces parents, aussi en termes de charge mentale.

Lieu de résidence



- En région bruxelloise
- Dans la province de Liège
- Dans la province du Hainaut
- Dans la province de Namur
- Dans la province du Brabant-Wallon
- Dans la province du Luxembourg
- En Flandre

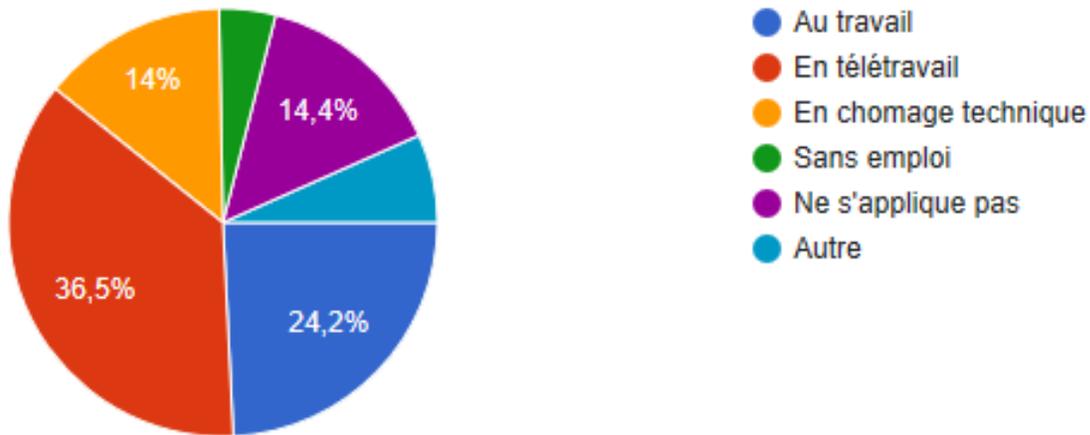
Statut



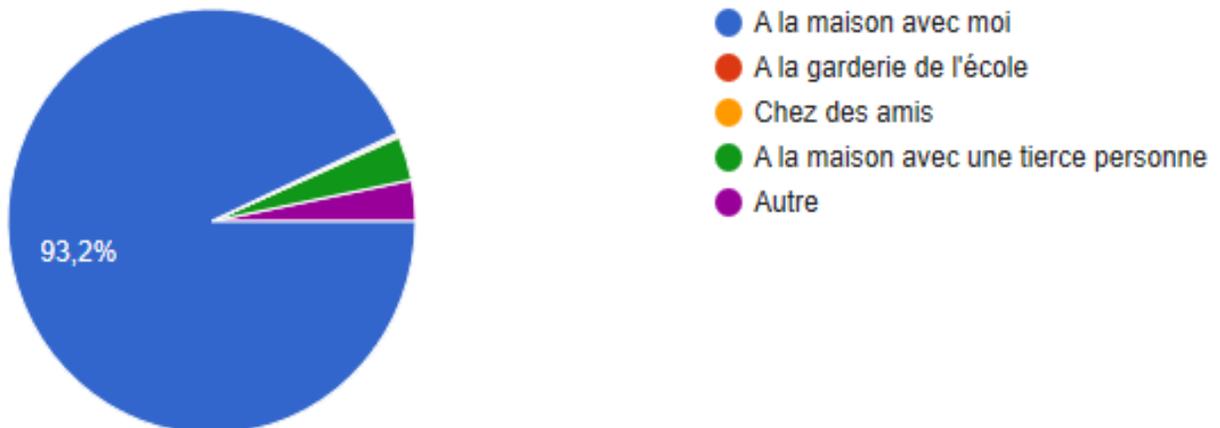
- Télétravail
- Chomage Technique
- Travail
- Sans emploi
- Autre

48,5% sont en télétravail, 13,7% en chômage technique, 11,2% au travail, 8,7% sans emploi. Les autres répondants se sont identifiés à la case "autre" comme des enseignants, en maladie, en invalidité, étudiant, en congé parental, agricultrice, confinement, congé de maternité, etc. ; ce qui montre la diversité des situations.

Statut du conjoint

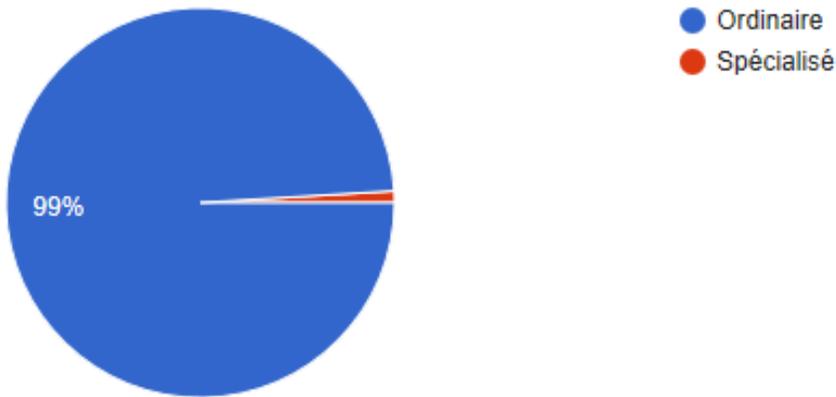


Statut de l'enfant



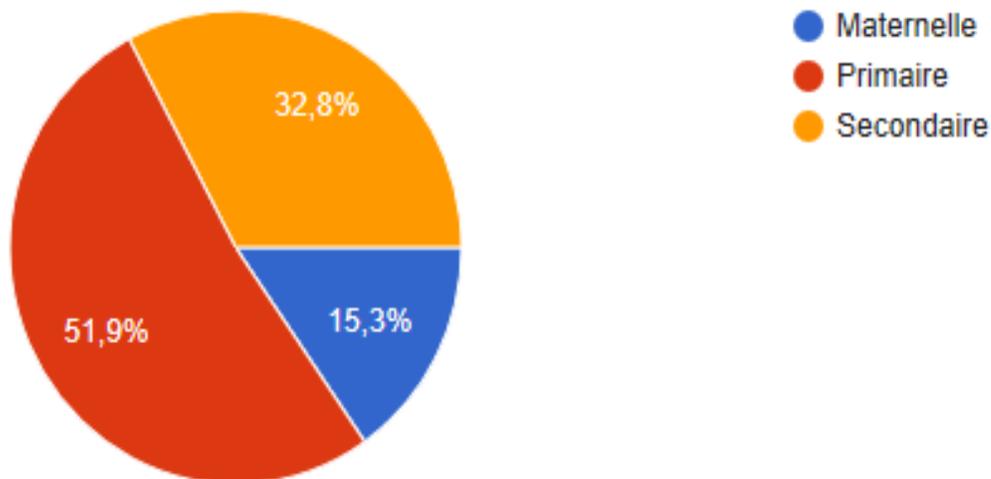
On constate que parmi les répondants, les parents ne confient pas d'enfants à la garderie de l'école.

Forme d'enseignement fréquenté par l'enfant



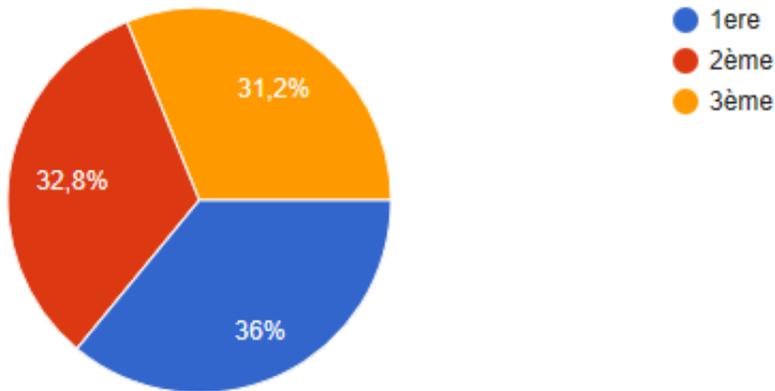
L'enseignement spécialisé est très peu représenté. Une attention particulière aux besoins des parents et des enfants devrait être accordée ; la gestion d'un enfant en situation de handicap est particulièrement lourde. Nous engageons les responsables politiques à apporter des réponses en concertation avec les associations spécialisées qui représentent au mieux les parents et leurs enfants.

Niveau d'enseignement fréquenté par l'enfant

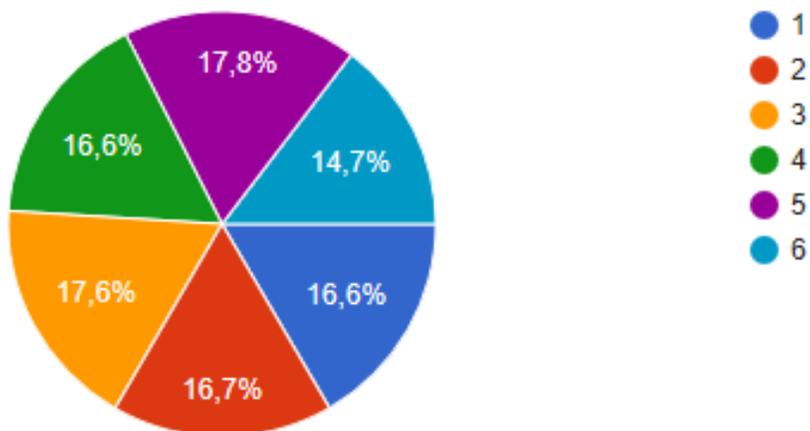


Années fréquentées

Maternelle



Primaire

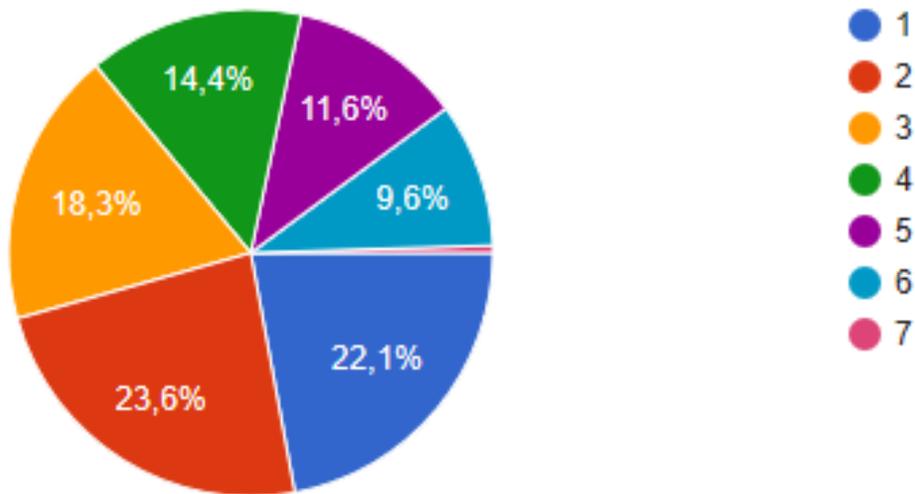


Enjeux :

Pour les années du niveau primaire :

- L'acquisition des apprentissages pour entamer l'année suivante
- Certificat d'étude de base (CEB)

Secondaire



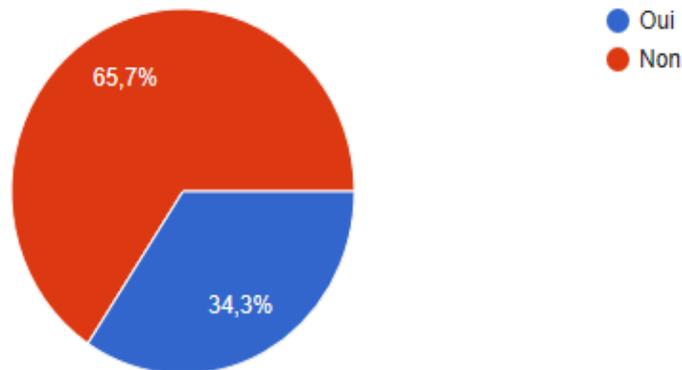
Enjeux :

Pour les années du secondaire :

- L'acquisition des apprentissages pour entamer l'année suivante
- CE1D fin de deuxième secondaire-premier degré
- CESS fin de sixième secondaire
- Jury de qualification

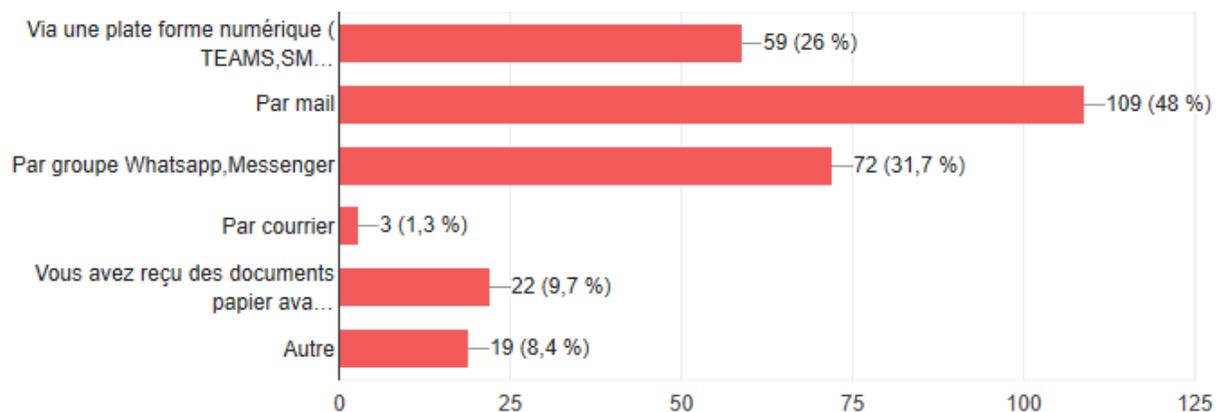
Travail en autonomie en maternelle

L'école donne du travail à mon enfant



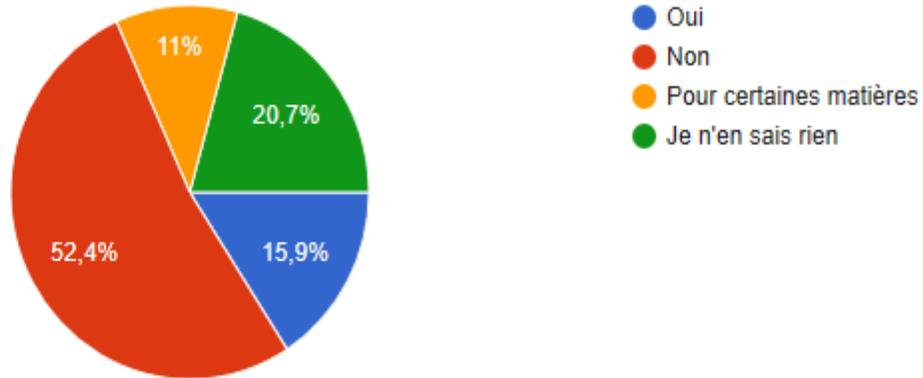
En maternel, enseignement non obligatoire, 34,3% des parents reçoivent du travail scolaire. Étonnant.

Mon enfant reçoit du travail par ...



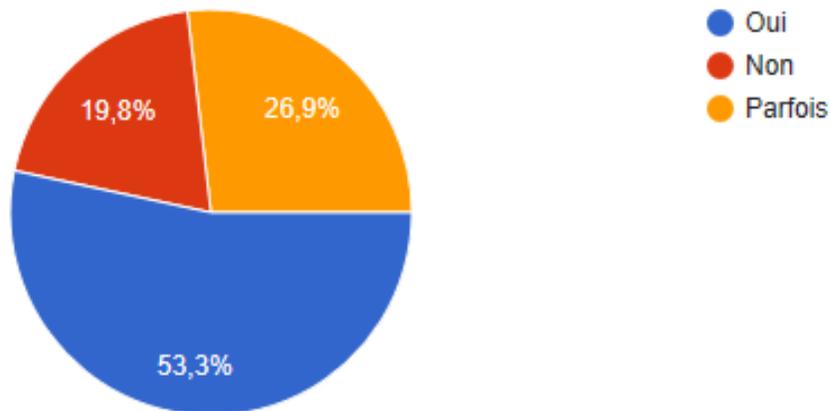
En principe, les enfants de maternelle ne reçoivent pas de devoirs à domicile : la continuité pédagogique devait-elle concerner le maternel ; enfants dont on sait qu'ils ne sont pas autonomes ? À partir de cette injonction, il fallait s'attendre à ce que les parents endossent le rôle de prof.

Le travail demandé concerne-t-il des apprentissages non vus en classe ?



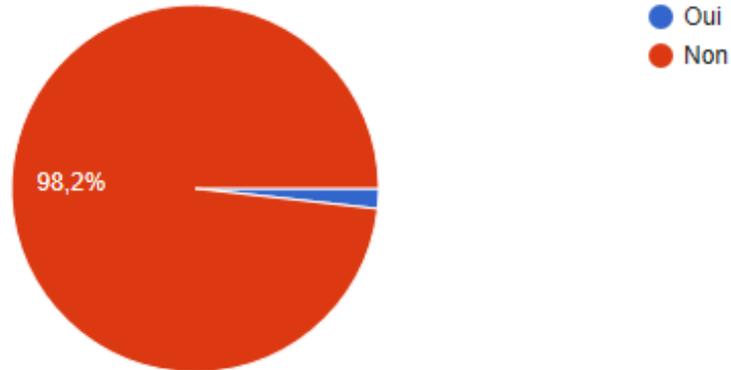
26,9% des parents ayant un enfant en maternelle déclarent que des apprentissages non vus en classe sont demandés. De quoi s'agit-il au juste ?

Mon enfant a besoin d'aide ?



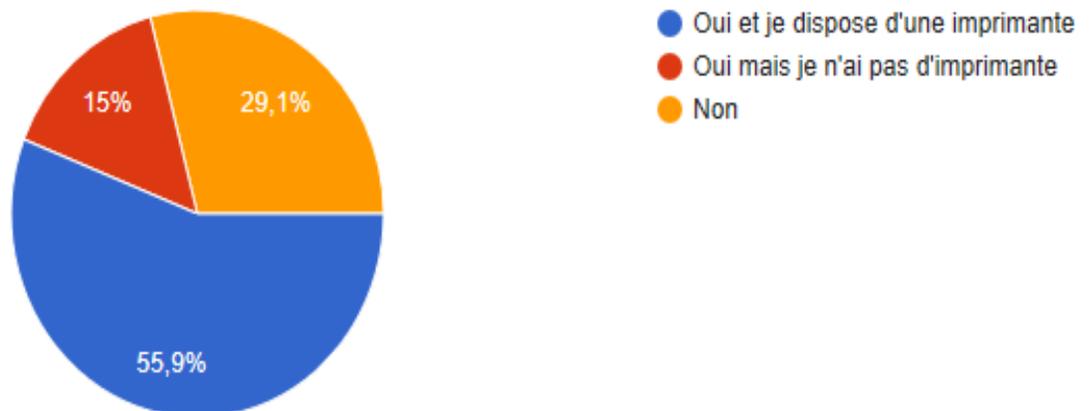
Sans surprise, 80,2% des parents doivent aider leur enfant !

Mon enfant a son propre ordinateur



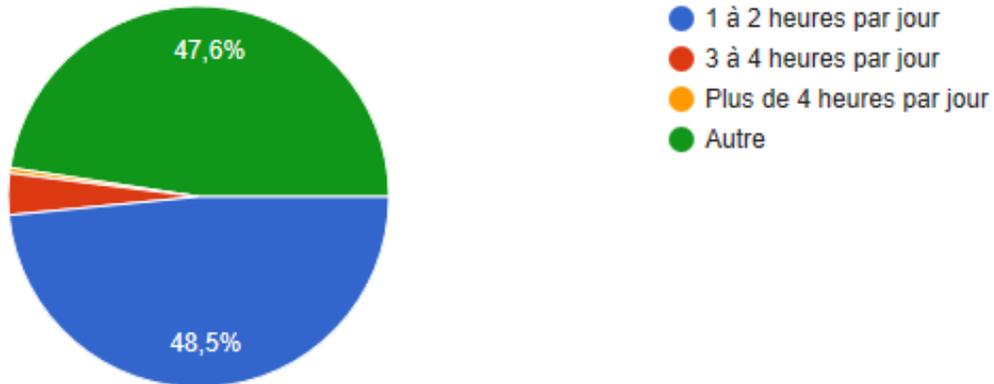
Le résultat est plutôt rassurant ;-)

Devez-vous imprimer des documents ?



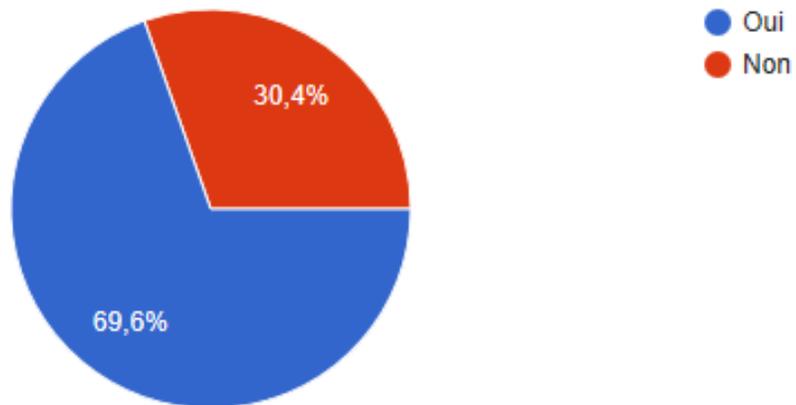
70,9% des parents doivent imprimer des documents. Et 15% ne disposent pas d'une imprimante.

À combien de temps estimez-vous le travail demandé ?



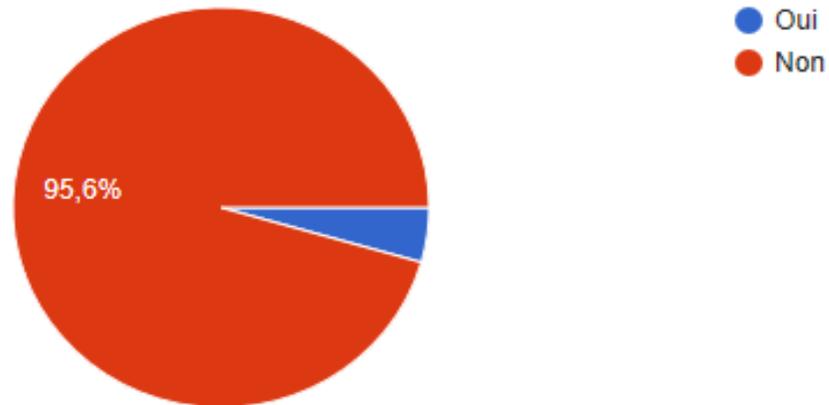
Ouf, 1 à 2 h en majorité.

Mon enfant a-t-il la possibilité de contacter ses enseignants ?



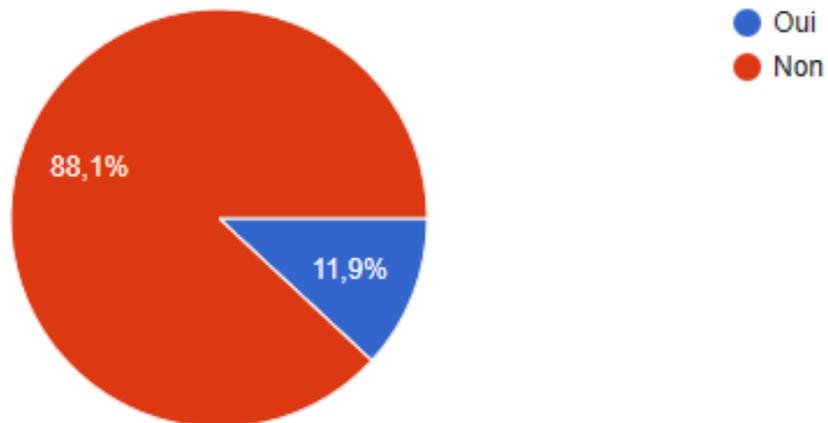
Les moyens électroniques permettent de maintenir le lien, et c'est fondamental.

L'école impose-t-elle des contraintes horaires (Rendez-vous électroniques, délais de remise de travaux,...)?



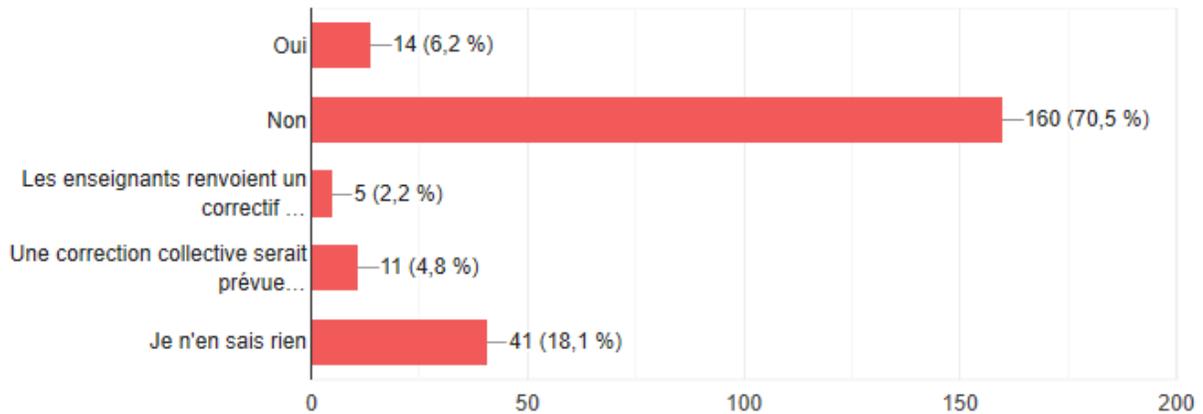
Non, pas de contraintes horaires, encore heureux.

Mon enfant doit-il remettre des travaux ?



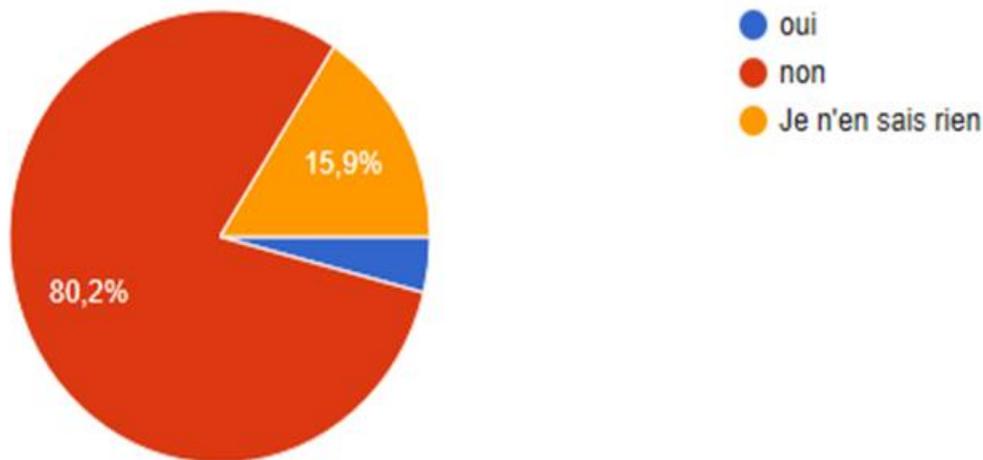
Près de 12% disent qu'ils doivent remettre des travaux.

Les travaux sont-ils corrigés ?



Le niveau maternel révèle bien des surprises : corrections, envois de correctifs, correction collective prévue ! Heureusement, ce n'est pas la majorité. 18,1% de parents qui ne savent pas s'ils seront corrigés.

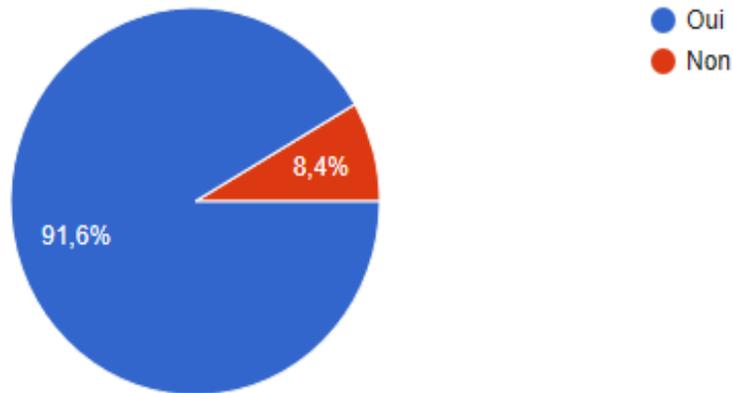
Les travaux sont-ils évalués ?



3,9% déclarent que les travaux sont évalués. Mais comment ? L'intérêt pédagogique n'est-il pas dans les échanges entre l'enfant et le professeur ?

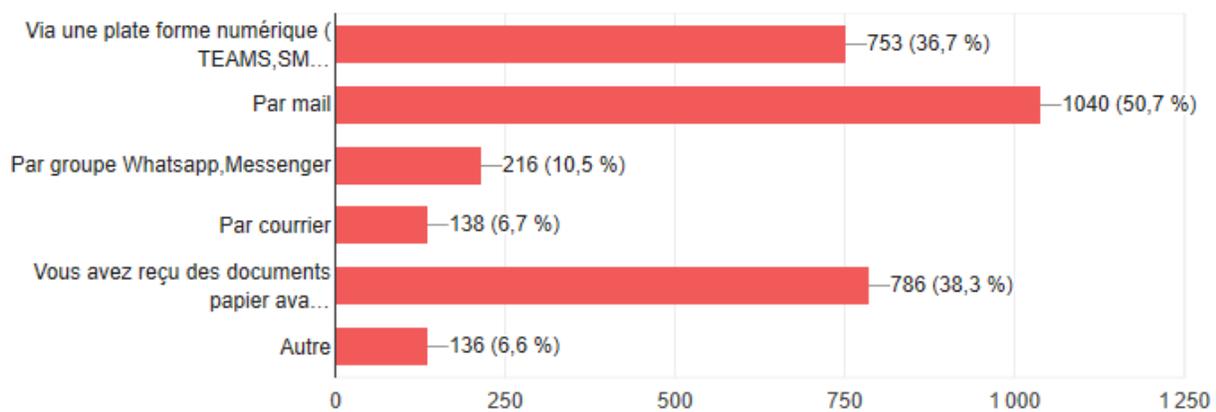
Travail en autonomie en primaire

L'école donne du travail à mon enfant



Un peu plus de 90% des élèves reçoivent du travail scolaire à la maison. La continuité des apprentissages est devenue une norme bien suivie, alors qu'elle était une possibilité et non pas une obligation.

Mon enfant reçoit son travail par ...

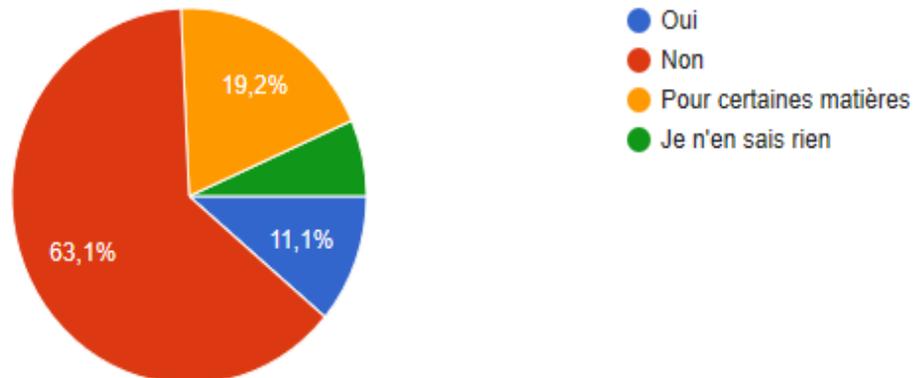


On voit bien que par rapport à l'enseignement maternel il y a une évolution quant à l'emploi des moyens technologiques disponibles : leur emploi favorise-t-il le lien social ou pédagogique avec et entre les élèves autour des travaux proposés ? On le verra plus loin.

D'emblée, qu'est-il du *souci d'assurer une égalité devant les apprentissages* ?

- Tous les enfants n'ont pas accès à un PC et certains se plaignent de ne pas pouvoir télécharger des fichiers sur leur smartphone ;
- D'autres disposent d'un PC pour l'ensemble de la famille, parfois nombreuse, le travail doit se faire à tour de rôle ;
- La connectivité n'est pas optimale pour tous ;
- Enfin, la logique de RCD dans la précipitation, alors qu'elle n'est certainement pas déjà rentrée dans les pratiques en classe, en face à face, se fait dans la plus totale improvisation avec le numérique.

Le travail demandé concerne-t-il des apprentissages non vus en classe ?

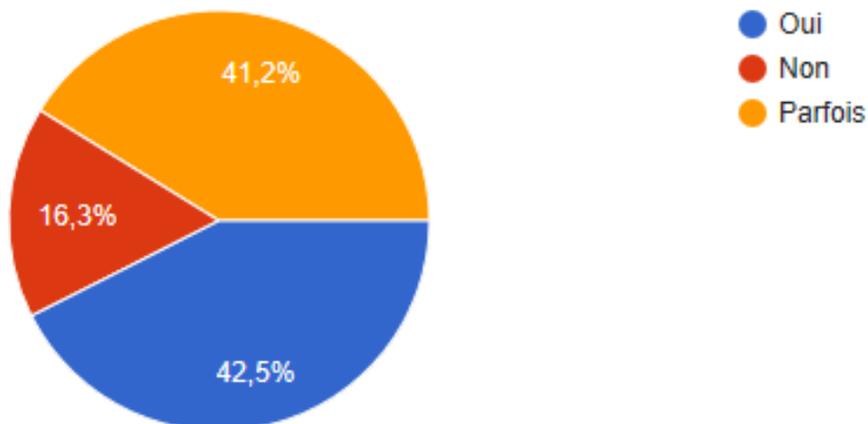


63,1% des répondants disent que les apprentissages ne concernent pas de nouveaux contenus. On peut s'en réjouir, mais il reste quand même près d'un tiers des élèves qui en ont. En totale contradiction avec la circulaire.

En revanche, par rapport au *souci d'assurer une égalité devant les apprentissages*, 30,3% de répondants constatent qu'il y a des apprentissages nouveaux alors que la circulaire précise qu'ils ne peuvent en aucune manière porter sur des apprentissages qui n'ont pas été abordés préalablement :

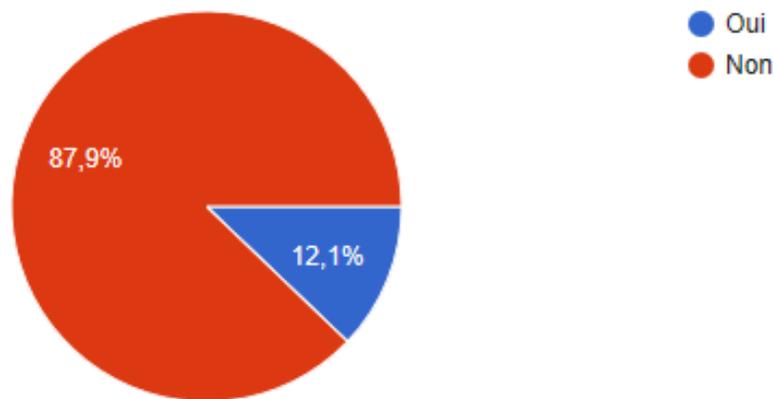
- Les élèves en difficultés risquent de voir encore leurs difficultés s'aggraver ;
- Les travaux donnés ne sont pas individualisés : le RCD s'inscrit dans une logique d'accompagnement personnalisé ; et « dépassement » ne signifie pas « nouvelle matière »
- Les élèves issus de milieux plus défavorisés ne disposent pas des ressources pour se faire aider
- « Un nouveau chapitre en math par exemple », « 5 heures de travail scolaire par jour », « des travaux à rendre à l'heure », « des nouvelles matières classées comme matière vue », etc. Toujours est-il que les parents sont dans des situations personnelles et professionnelles très diversifiées et en capacité très inégale pour concrétiser la continuité pédagogique de cette façon.

Mon enfant a besoin d'aide ?



Alors, le travail en autonomie ? 83,7% des parents doivent aider leurs enfants, qui s'en étonnerait ? Ceci est en contradiction avec la circulaire. La circulaire précise que *les travaux doivent être proportionnés dans le contenu et dans le temps à y consacrer en tenant compte de l'absence d'accompagnement pédagogique des élèves, qui seront parfois seuls à la maison. Le travail doit donc pouvoir être réalisé en parfaite autonomie.* Cette situation est particulièrement préoccupante en termes d'égalité. Elle impliquerait d'être équitable.

Mon enfant a son propre ordinateur

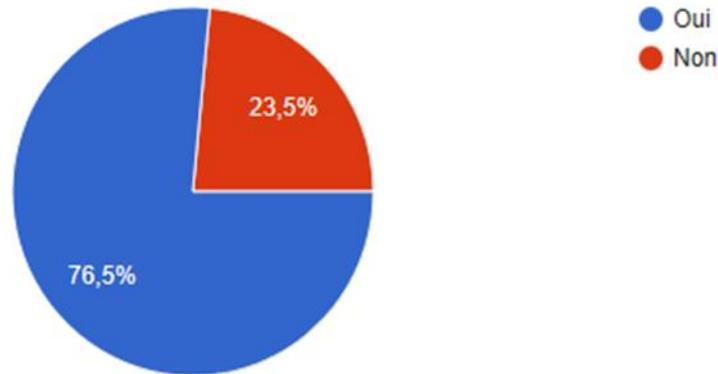


12,1% d'enfants disposent d'un ordinateur personnel, probablement à apprivoiser dans cette situation pour un usage scolaire.

En termes d'égalité :

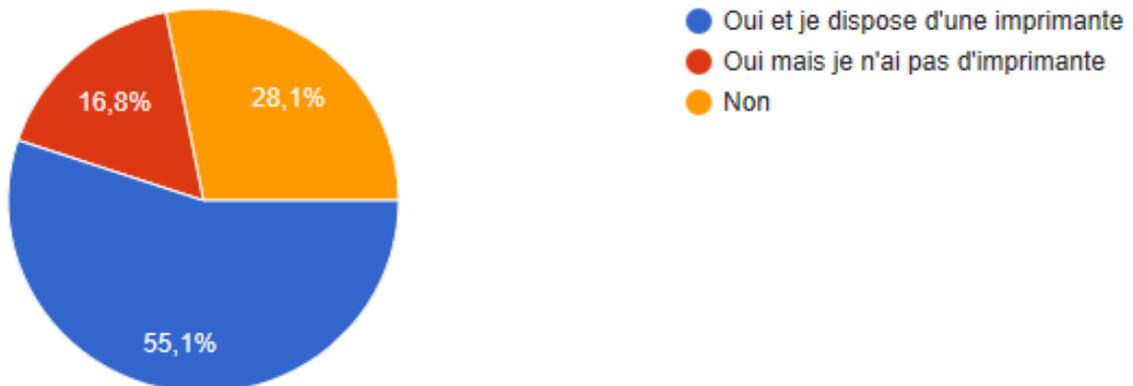
- À contrario, 87,9% n'en disposent pas, ce qui ne doit pas manquer de mettre les familles en difficultés lorsque les enseignants travaillent sur une plate-forme, ce que nous indiquent 36,7% des parents. Cela demande des arrangements organisationnels, avec l'éventuel PC d'un parent.
- Et qu'en est-il de ceux qui n'en disposent pas du tout ? Ceux-là mêmes qui n'ont probablement pas répondu à notre sondage ?

Mon enfant dispose d'un espace adapté



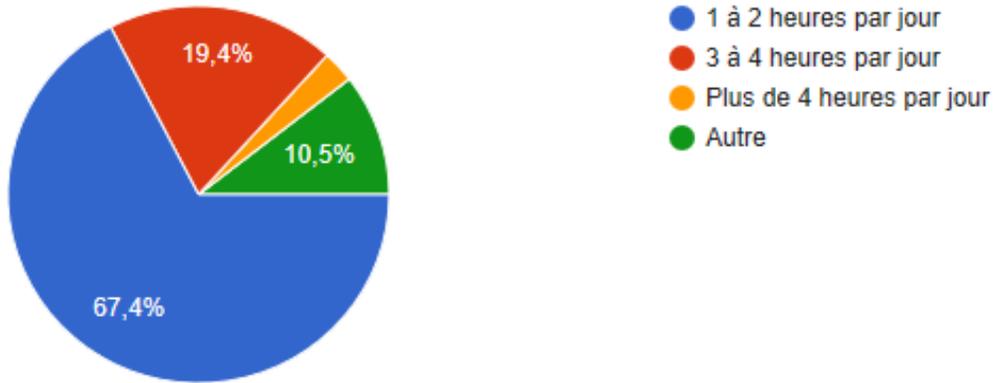
23,5% des répondants déclarent ne pas avoir un espace adapté pour leur enfant : tous les enfants et le(s) parent(s) se partage(nt) le même espace.

Devez-vous imprimer des documents ?



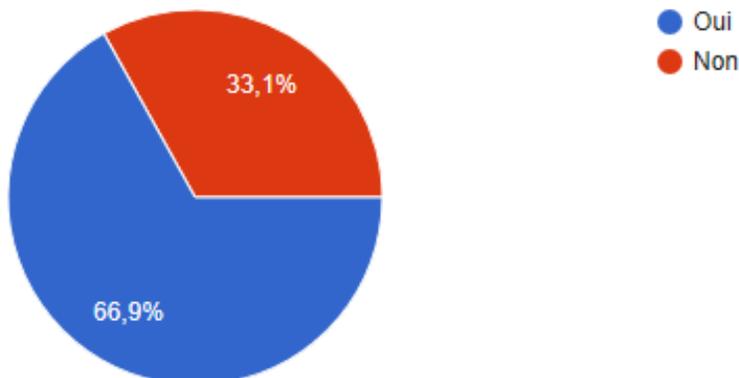
71,9% répondent par l'affirmative ! Où trouver du papier et des cartouches ? Et à quels prix pour des imprimantes privées ?

À combien de temps estimez-vous le travail demandé ?



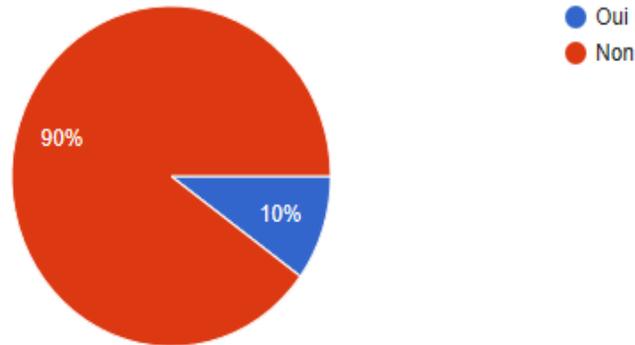
La majorité des enfants ne font pas plus de 1 à 2h de travail. Plus de 20% font néanmoins plus de 3 heures de travail scolaire. Ce constat met en évidence que le rythme de travail personnel d'un enfant à l'autre varie. Ce constat n'est d'ailleurs pas nouveau.

Mon enfant a-t-il la possibilité de contacter ses enseignants ?



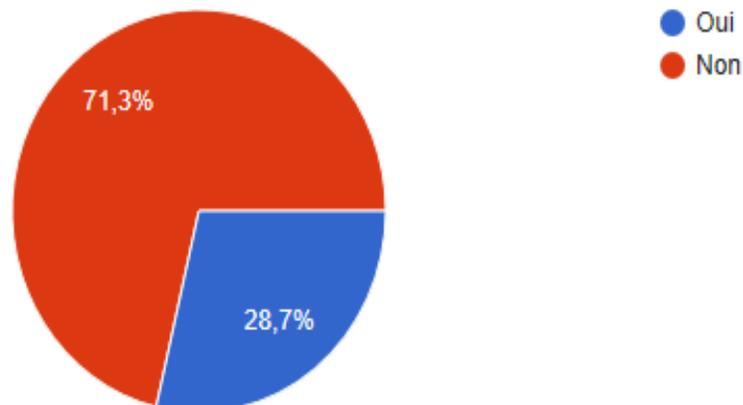
Deux tiers des parents affirment pouvoir contacter les enseignants : une autre question aurait été de savoir s'ils le font, si les enfants sont demandeurs, s'ils sont autonomes pour le faire.

L'école impose-t-elle des contraintes horaires (Rendez-vous électroniques, délais de remise de travaux,...)?



Il semble que la grande majorité des écoles primaires ne le font pas. Seules 10% le font dans un souci, expliqué dans les commentaires et retours de parents, de maintenir un rythme journalier.

Mon enfant doit-il remettre des travaux ?



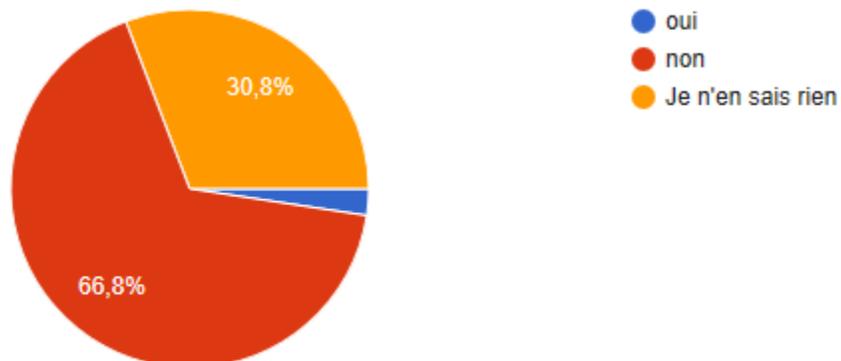
La majorité des écoles ne le demande pas systématiquement. 28% des élèves doivent les remettre, on suppose par le même média informatique qu'à la réception.

Les travaux sont-ils corrigés ?



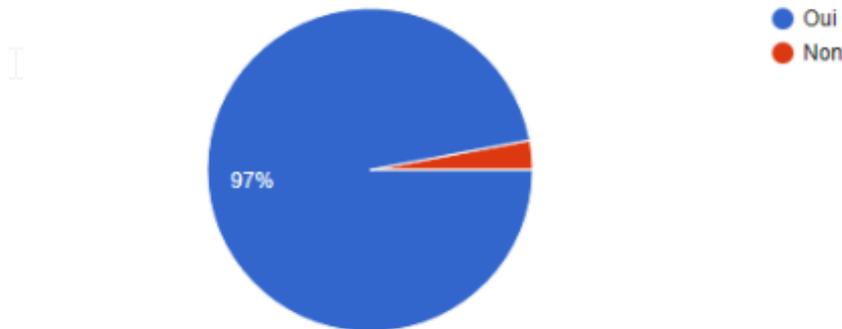
Les travaux sont dans la majorité des cas suivis dans un second temps d'un correctif. Ce qui implique une part de responsabilisation de l'enfant, ou du parent, dans le temps à prendre pour ce faire. Des parents risquent de surinvestir cette mission de correction et de se transformer en professeur pour expliquer les erreurs si elles ne sont pas explicitées. Notons aussi que 1 parent sur 4 ne sait pas à l'avance ce qu'il sera fait des travaux demandés en termes de correction, aucune information n'étant donnée.

Les travaux sont-ils évalués ?



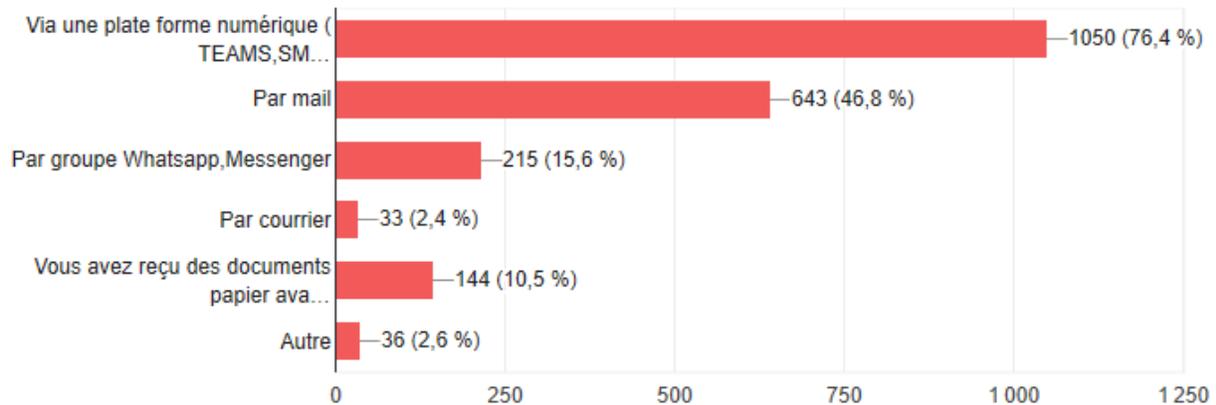
Quant aux évaluations notées des travaux (d'évaluation sommative), elles ont pour objectif d'évaluer les savoirs, les savoir-faire et les compétences en cours et en fin d'activités. Elles sont reprises dans les cahiers de notes et comptabilisées dans le bulletin (travail journalier). Deux tiers déclarent que les travaux ne font pas l'objet de points en primaire, c'est heureux, et près d'un tiers d'entre eux ne sait pas ce qu'il en sera. Une faible proportion de parents déclare que les travaux sont cotés. Ce qui est totalement contraire à la circulaire.

Travail en autonomie en secondaire



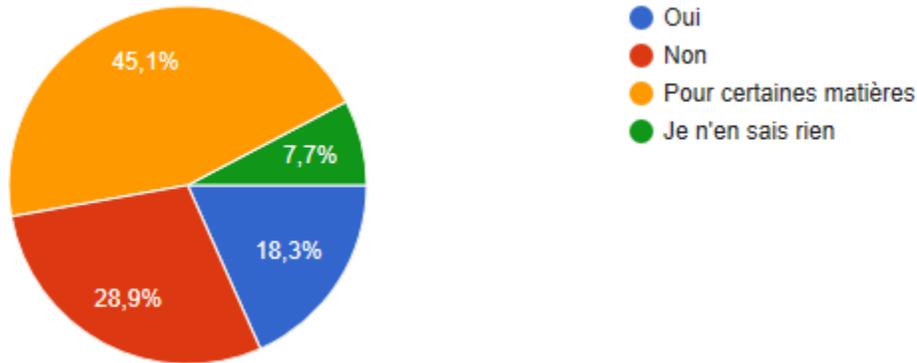
Les parents d'élèves du sondage rapportent que quasiment à 100% les élèves du secondaire des répondants reçoivent du travail scolaire pour assurer la continuité des apprentissages.

Mon enfant reçoit le travail par ...



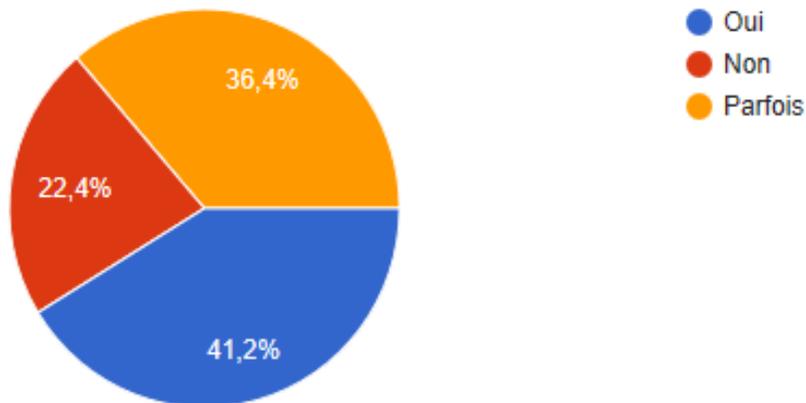
Majoritairement, ils reçoivent du travail scolaire par une plateforme numérique, puis dans une moindre mesure par mail et via les réseaux sociaux. 10,5% en ont reçu en classe le dernier jour avant le confinement. Seuls 2,4% en reçoivent par courrier postal. PC et smartphones sont les supports utilisés. Même s'il ressort de nombreux témoignages que des travaux ne sont pas lisibles sur les smartphones.

Le travail demandé concerne-t-il des apprentissages non vus en classe ?



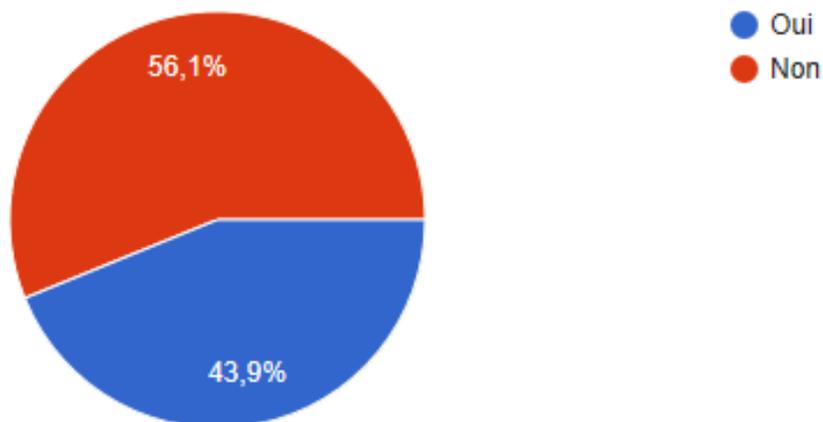
63,4% des parents constatent que des nouvelles matières sont vues à la maison. En contradiction avec la circulaire.

Mon enfant a besoin d'aide ?



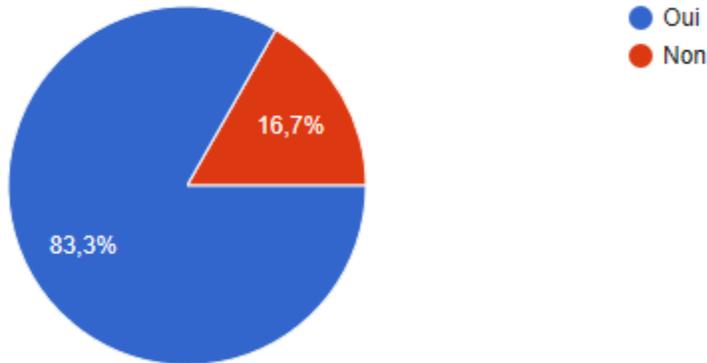
77,6 % des jeunes sollicitent l'aide des parents pour les réaliser. C'est ici que le principe de travail en totale autonomie n'est bien évidemment pas respecté. Les inégalités existantes entre élèves ont ici l'occasion de se renforcer. Au retour à l'école, certains auront peut-être désappris, d'autres entretenus les acquis, d'autres encore appris de nouvelles matières. Le groupe-classe sera encore plus hétérogène qu'en temps normal : comment les enseignants feront-ils pour repérer les différences d'acquis ? Prendront-ils le temps de remettre les élèves au même niveau ? Il y a aussi à l'œuvre, de manière larvée, une logique d'école de conserver sa place enviable sur le marché scolaire : des témoignages de parents montrent que des écoles en particulier "avancent" dans les matières alors que d'autres organisent la continuité des apprentissages sur un mode léger. Les écoles s'adaptent à leur public, ce qui n'est pas nouveau. Mais sur le plan global, macro, ces pratiques ne tendent pas vers moins d'inégalité.

Mon enfant a son propre ordinateur



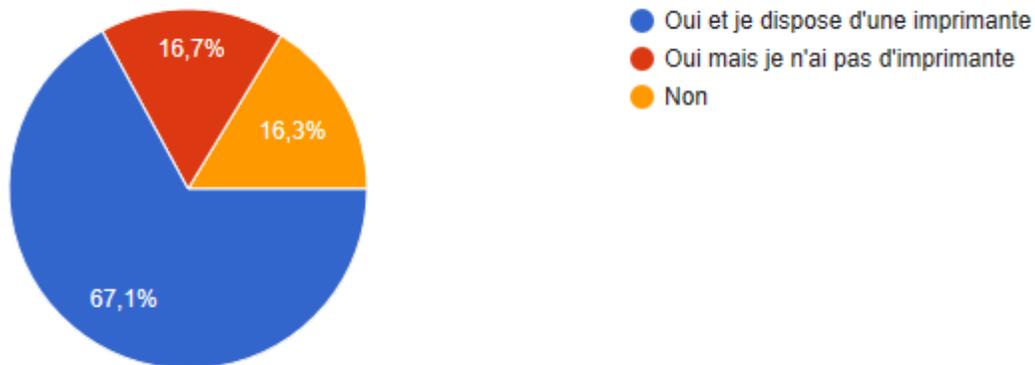
Dans le secondaire, 43,9% des répondants déclarent que leurs enfants ont un ordinateur. Pour les autres, il faut s'organiser dans les familles.

Mon enfant dispose d'un espace adapté ?



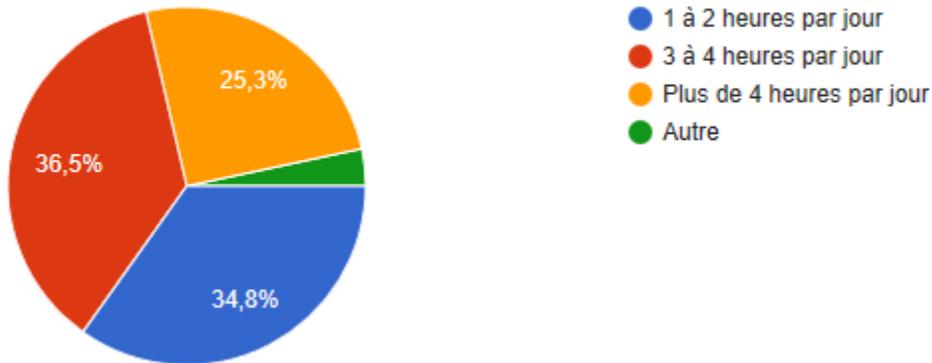
Majoritairement, oui ! Pour les autres, c'est la débrouille.

Devez-vous imprimer des documents pour la réalisation des travaux ?



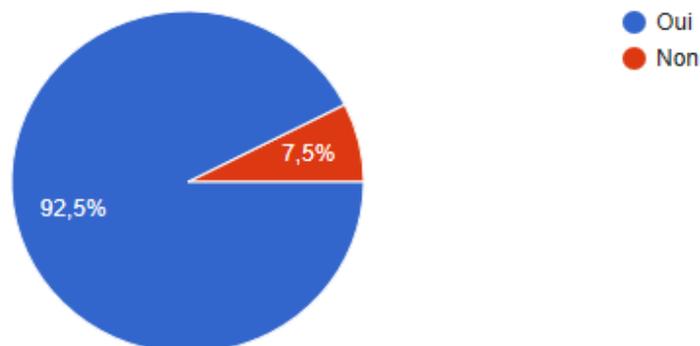
83,4 % doivent imprimer. Quand on sait que pour les imprimantes privées, une cartouche d'encre coûte jusqu'à 49€ il faut suivre la recommandation d'usage : "imprimez le moins possible et surtout pas en couleurs". Les parents ne sont pour la plupart pas équipés d'imprimantes professionnelles.

À combien de temps estimez-vous le travail demandé ?



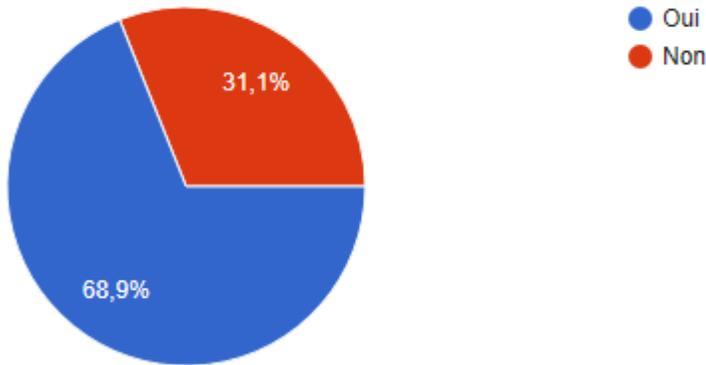
Dans le secondaire, on se lâche ? 3h-4h et plus : 61,8%. La multiplicité des enseignants intervient probablement dans la tentation de reproduire l'horaire journalier ; la coordination entre les enseignants est difficile, déjà à l'accoutumée et en cette période encore plus. Encore plus de stress en secondaire pour boucler le programme ?

Mon enfant a-t-il la possibilité de contacter ses enseignants ?



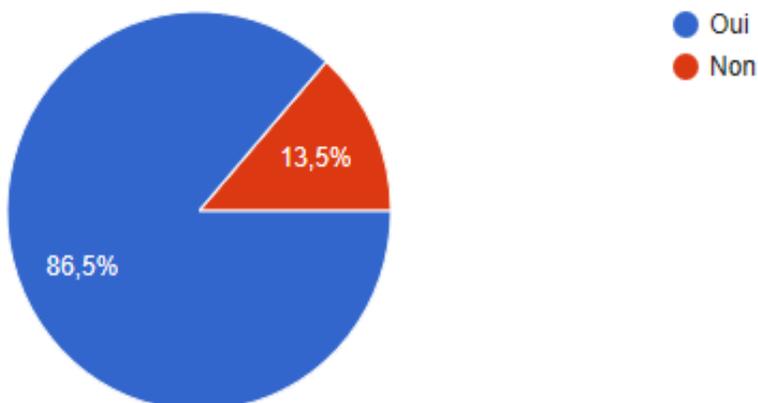
Très largement, le numérique permet le lien. L'histoire nous dira si les élèves et les enseignants se sont bien emparés de ce lien social virtuel ou s'il est resté purement d'ordre pédagogique. Nous ne voudrions néanmoins pas que l'évaluation de l'implication des élèves soit jugée au nombre d'interactions ou à la qualité (grammaire, orthographe, forme) des messages envoyés.

L'école impose-t-elle des contraintes horaires (Rendez-vous électroniques, délais de remise de travaux,...)?



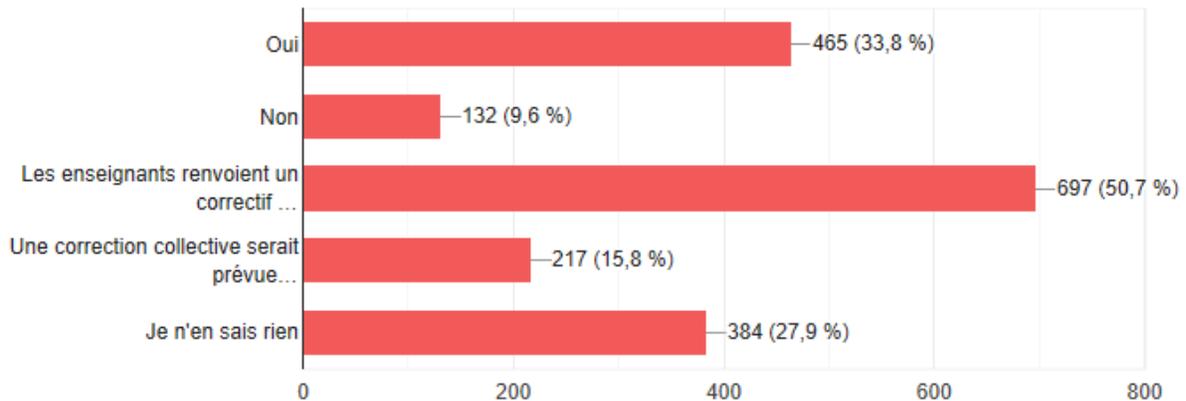
À l'inverse de l'enseignement primaire, oui, deux-tiers des élèves sont mis au rythme du travail scolaire habituel, à l'école. Les plateformes électroniques permettent de travailler selon un horaire imposé et permettent le contrôle de la connexion : ces contraintes horaires imposent la disponibilité du matériel et l'organisation de la journée à tous les membres de la famille. Quand le PC est partagé, qui est prioritaire pour l'utiliser ? Flexibilité des télétravailleurs ? Des mamans témoignent de devoir se lever à 4h du matin pour avancer dans leur travail professionnel.

Mon enfant doit-il remettre des travaux ?



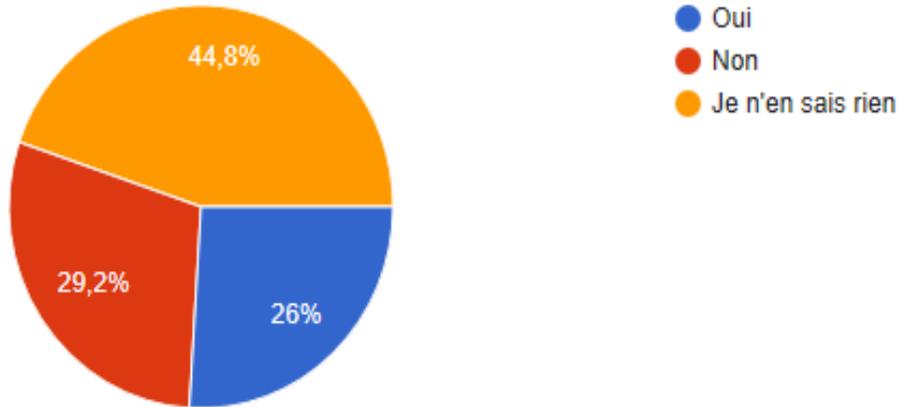
Très largement oui : certains nous disent envoyer des photos de leurs travaux par smartphones quand il n'y a pas de PC à la maison.

Les travaux sont-ils corrigés ?



Pour la plupart, les travaux sont corrigés : soit par les enseignants à qui sont renvoyés les travaux ; soit par les élèves qui utilisent le correctif qui suit quelques jours plus tard. Ce principe participe à une pratique bienveillante d'évaluation formative. La plupart du temps les élèves ont l'occasion dans un deuxième temps de poser des questions de compréhension de leurs erreurs. À nouveau pour ceux qui disposent des outils numériques et de l'espace nécessaire, c'est un point positif. Par contre, pour les autres, cela contribue à renforcer les inégalités.

Les travaux sont-ils évalués ?



26% des parents déclarent que les travaux restitués aux enseignants sont évalués. Des élèves reçoivent d'ailleurs les points en ligne, les parents en témoignent. Ceci est donc en porte-à-faux avec la circulaire.

L'école n'a pas donné de travaux

N= 660

660 parents déclarent ne pas recevoir de travaux scolaires. Quand l'école ne donne pas de travaux, les parents, notamment du maternel vu la nature des réponses, se débrouillent pour prendre le relais quand ils ont le temps pour le faire, ou s'ils le désirent, ou encore s'ils endossent ce rôle pour se conformer au métier de parent d'élèves.

Une partie d'entre eux sont en télétravail et celui-ci reste leur activité principale, ils ne sont pas en vacances : "Rien, on doit bosser sinon pas de rentrée financière, on le laisse s'occuper seul". Des parents prennent l'initiative d'occuper, pour certain, de façon scolaire une partie de la journée, surtout dans le niveau maternel et dans les premières classes de primaire.

Voici les grandes tendances :

À 47, 6%, je fais faire d'autres activités, lecture, dessins, animations culturelles.

À 33,3%, j'ai recherché des ressources et je fais travailler mon enfant.

À 9,1% je laisse mon enfant faire ce qu'il veut.

Et pour les autres, nous avons retranscrit les témoignages.

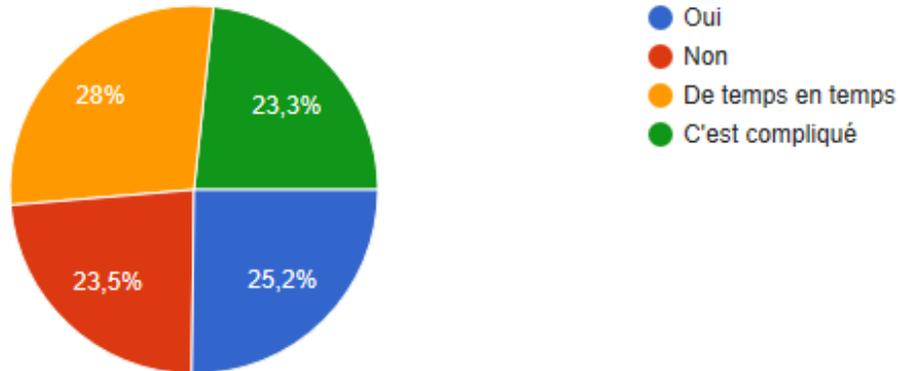
Témoignages

- *Je laisse mon enfant faire ce qu'il veut*
- *J'ai cherché des ressources et le fais travailler ainsi que d'autres activités selon un horaire établi depuis le confinement. Pas forcément respecté; cela permet des balises quand même.*
- *CE1D blanc en exercices pour le préparer vu les retards accumulés.*
- *Je me tracasse vu le TFE.*
- *Groupe facebook de son institutrice.*
- *J'organise des jeux et temps de lecture avec les enfants.*
- *J'organise 1 heure de leçons, puis activités guidées/structurées, puis jeu libre et un peu de télé/écran.*

- *J'ai contacté 2 X l'école par mail, sans réponse depuis le 13/03 et sur le site: juste une image comme quoi c'est fermé jusqu'au 3 avril. J'aurais voulu qu'on me dise ce que les petits apprennent en ce moment, pour ne pas lui faire faire des choses qui sont hors du programme ou justement prévues peu de temps après le retour en classe.*
- *J'essaie de la motiver à travailler.*
- *Je fais de mon mieux, parfois des activités, parfois quelques exercices.*
- *L'école fournit des liens d'activités à ceux qui le souhaitent et j'en cherche également.*
- *À la demande de l'école, il réalise un journal de bord quotidiennement pour pouvoir s'exprimer sous divers moyens d'expression.*
- *Alternance entre épreuves du CECP et activités ludiques comme recettes, expériences, bricolage et lecture en famille.*
- *L'école propose des activités à réaliser sur le site de l'école.*
- *Étant enseignante, je prépare son cours et on fait plein d'autres activités (plantations, jeux de société.*
- *Il est en mécanique et répare des scooters et motos qu'il avait achetés avant le confinement.*
- *Travail de révision sur le matin avec récré, après-midi jeux dans les arbustes, balançoire, soupe de terre et de feuilles, 1H TV de 18h à 19h...*

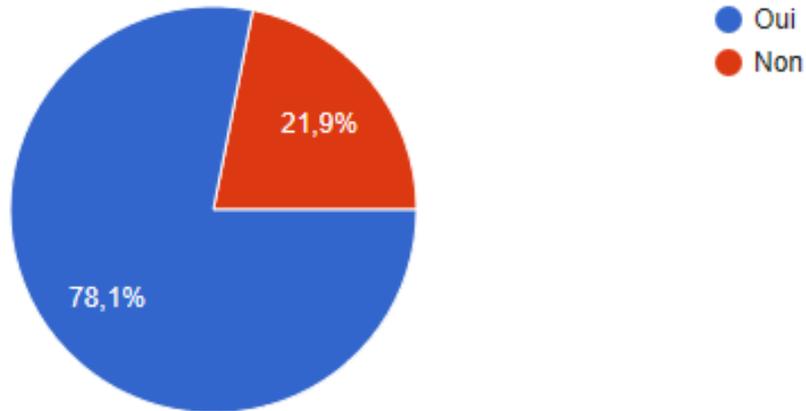
Globalement, comment ça se passe ?

Dans le contexte actuel, le travail scolaire est prioritaire pour mon enfant



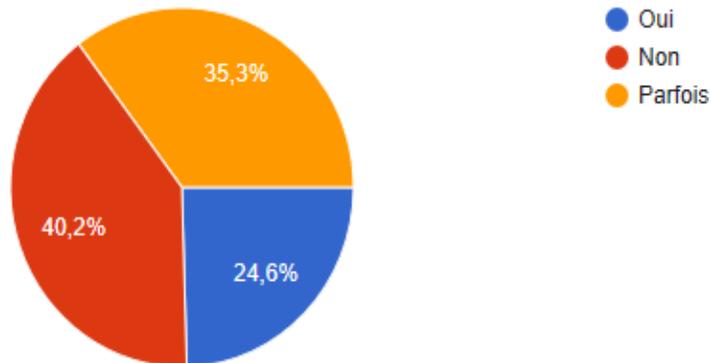
Les enfants sont vraiment partagés : est-ce vraiment étonnant dans le contexte anxiogène que nous connaissons ? Ces chiffres sont également, il ne faut pas se le cacher, le reflet du rapport des enfants à l'école. Ce n'est pas l'amour fou entre tous les élèves et l'école. De plus, le rapport des parents au suivi scolaire de leurs enfants est, on le sait, compliqué, chargé de tensions, de d'émotions, de difficultés. Ce n'est pas une partie de plaisir. Les études sur le travail scolaire à domicile le démontrent à suffisance.

Je contrôle le travail scolaire de mon enfant



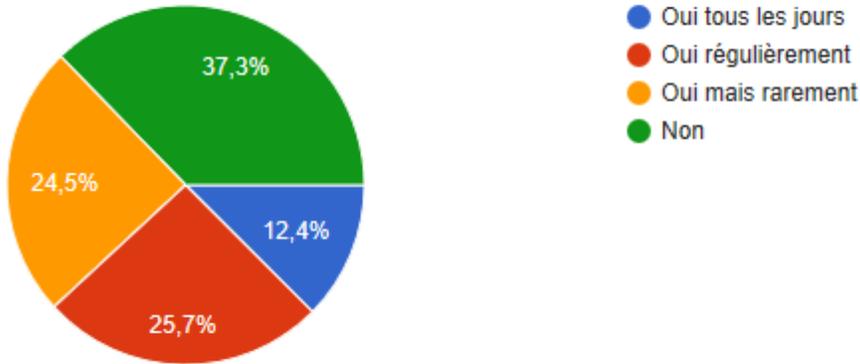
Ils sont 78,1% à contrôler le travail scolaire de leur enfant. “On devient fou !” nous dit un papa. En effet, nous ne doutons pas que l’ambiance peut se détériorer à la maison. Ce point montre que le travail scolaire est loin de se faire en autonomie.

Ce travail scolaire à la maison est- il source de conflit ?



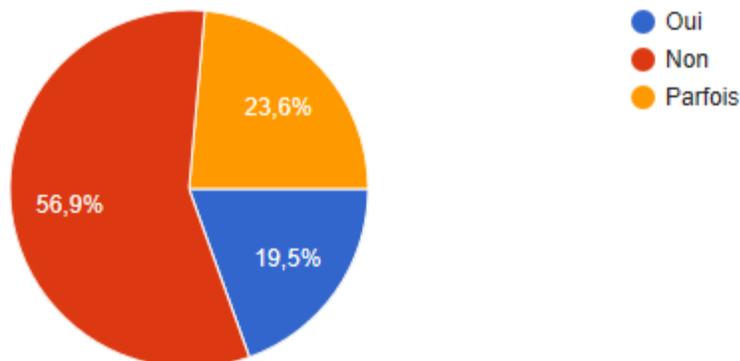
Nous y voilà : 59,9% des parents estiment que ce travail scolaire est source de conflit, alors que dans cette situation de confinement, dans des conditions de vie vraiment variables selon que l’on vive en appartement ou dans une maison, en ville ou à la campagne, à 2 ou à 7 en appartement, équipés ou pas en PC, avec des parents éventuellement malades, ou mis en chômage technique, ou en situation de grande précarité ; l’ambiance confinée à la maison est elle-même hautement variable. Si le travail scolaire génère lui aussi des tensions, est-ce bien raisonnable ?

Mon enfant a des contacts avec ses camarades de classe :



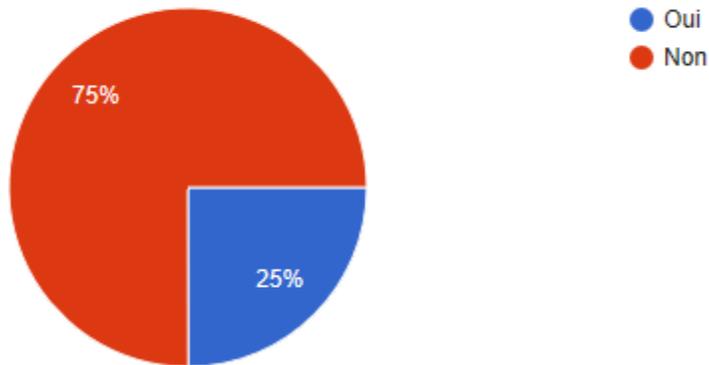
Globalement, les jeunes ont des contacts entre eux. Le recours aux outils numériques, dont les réseaux organisés (Messenger, Skype, WhatsApp), ont permis de créer du lien scolaire et permis de maintenir une dynamique de classe, pour autant que les élèves s'en emparent. Il faut quand même noter que 37,3% des élèves n'ont pas de contact avec les élèves de leur classe. Sans doute s'agit-il des élèves de maternel et des premières classes de primaire.

Avez-vous des contacts avec les autres parents de la classe



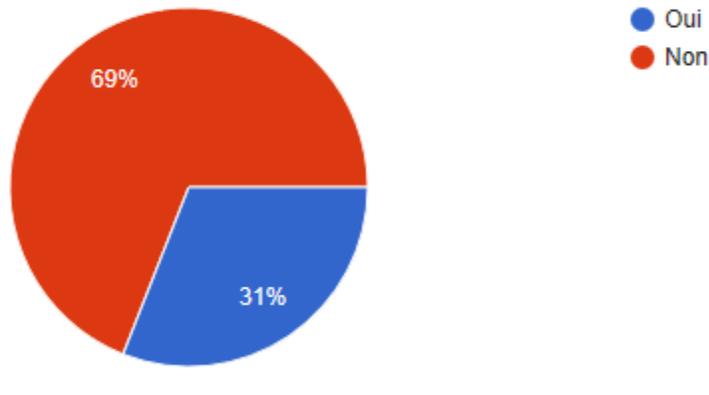
On le sait, les rencontres entre parents d'une même classe en secondaire sont beaucoup moins fréquentes qu'en primaire. À l'inverse de la question précédente, c'est sans doute en classes de maternelle et des premières années du primaire que les contacts sont les plus fréquents.

Mon enfant avait des difficultés scolaires avant la suspension des cours



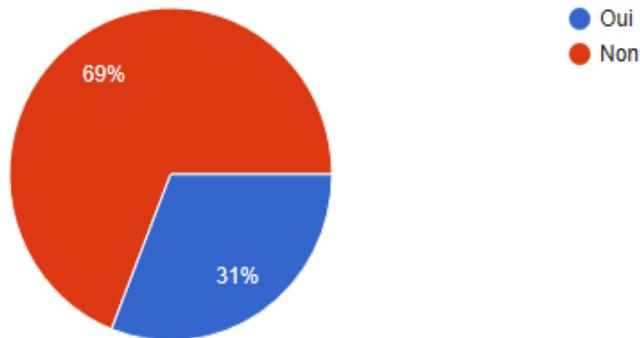
Dans ce sondage, 25% des élèves avaient des difficultés scolaires avant le confinement. Sans doute, et c'est un biais de ce sondage, les parents non connectés et plus éloignés de l'école n'y ont pas répondu : il est donc probable que la proportion d'enfants en difficultés soit plus élevée.

Avez-vous des craintes pour la réussite de son année scolaire ?



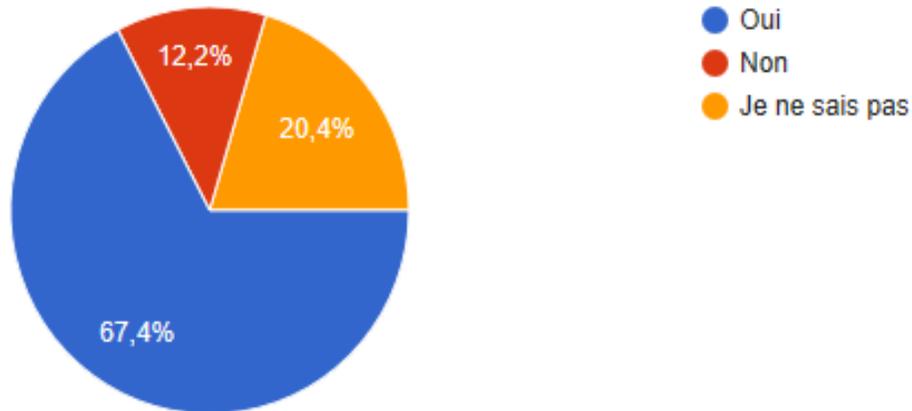
31% des parents s'inquiètent pour la réussite de l'année scolaire. Ce nombre s'approche de celui des parents qui déclarent que leur enfant éprouvait des difficultés avant le confinement. Les "bons élèves" ne seront que peu pénalisés par la situation actuelle, par contre, pour les autres, cela risque bien de porter à conséquence. Et encore plus pour les élèves les plus défavorisés qui paieront le prix fort !

Pensez-vous qu'il faut maintenir les examens de fin d'année ?



Le cri du cœur, selon les répondants, est qu'il ne faut pas maintenir les examens de fin d'année ! Les témoignages directs des parents relaient l'inquiétude sur les décisions des conseils de classe, ils nous disent leur appréhension sur le redoublement et l'orientation à partir d'évaluations qui ne portent que sur $\frac{2}{3}$ de l'année, sur l'absence d'une évaluation objective externe, sur les pratiques d'écoles. Les règlements des études sont du ressort de chaque école et, entre autres, accorde des pondérations différentes aux examens et au travail journalier. En bref, la réussite n'est pas la même dans chaque école ! On le sait, il y a ceux qui fournissent un dernier effort et ceux qui se cassent la pipe dans la dernière ligne droite. Les parents attendent donc des décisions justes et bienveillantes. Sans doute, si le confinement se poursuit après les congés de printemps, faudra-t-il que le pouvoir régulateur mette des balises claires.

Pensez-vous que la période des examens devrait être mise à profit pour rattraper des apprentissages non-vus ?



Une grande majorité des parents pensent que la période des examens devrait être mise à profit pour se consacrer aux apprentissages non vus en classe. Actuellement, en fin d'année, en secondaire, le nombre de jours dédiés aux révisions, aux examens, aux corrections et aux conseils de classe représente parfois jusqu'à 4 semaines. Un temps très utile pour apprendre, non ?

En résumé

Depuis le lundi 16 mars les cours ont été suspendus jusqu'à ce premier jour des congés de Printemps. Ces 3 semaines n'ont cependant pas été inoccupées du point de vue scolaire : comme pour des parents en télétravail, l'école s'est invitée à la maison, avec les moyens électroniques d'aujourd'hui. Écrit comme cela, ça a l'air simple. À y regarder de plus près, la solution électronique est-elle bien équitable pour tous les élèves ? La FAPEO a mené l'enquête...

La continuité pédagogique à la maison : en contradiction avec la circulaire 7515

Durant ces trois semaines de confinement, la Ministre de l'Enseignement a permis aux écoles de donner du travail à domicile pour assurer la continuité pédagogique : concrètement, des travaux à domicile pouvaient - ne devaient pas! - être prévus, dans le *souci d'assurer une égalité devant les apprentissages* précise la circulaire 7515. Les modalités ont été laissées à l'appréciation des équipes éducatives, selon les balises précises. Le travail réalisé en parfaite autonomie, sans nouveaux apprentissages, coordonné par les multiples enseignants en secondaire, proportionné, en s'assurant que chaque élève du groupe classe dispose du matériel et du soutien nécessaire, envoi de support papier par courrier postal si nécessaire, recours aux moyens électroniques pour maintenir le lien social avec et entre élèves autour des travaux proposés, objet d'évaluation formative uniquement (sans notation). Voilà pour les règles.

Et dans les faits ?

La FAPEO a cherché à objectiver les témoignages de parents en menant une enquête en ligne. En 4 jours, elle a reçu 4.538 réponses. 15,1% des répondants vivent seuls avec leur enfant. 48,5% sont en télétravail. Les parents ne sont donc pas en vacances.

Les travaux à domicile **en maternelle**, ça existe ! 15% des répondants ont des enfants en maternelle et un bon tiers d'entre eux reçoivent du travail scolaire, estimé à 1 à 2 heures par jour ; portant sur des nouveaux apprentissages (de quoi s'agit-il au juste ?), à imprimer et surtout à accompagner. 80% des parents doivent aider leurs enfants ; à cet âge, comment supposer que les enfants sont autonomes ?

En **primaire** : 91,6 % des élèves reçoivent du travail scolaire à la maison, par mail, plateforme numérique, Whatsapp et Messenger. 6,7% par voie postale et 38,3% avaient reçu des documents le dernier jour de l'école. La continuité des apprentissages est devenue une norme, alors qu'elle était une possibilité et non pas une obligation. Et pour 30,3%. Il s'agit de nouveaux apprentissages : en contradiction avec la circulaire. 83,7% des parents doivent aider leurs enfants. L'autonomie, ce n'est pas encore gagné ! 87,9% des enfants ne disposent pas d'un ordinateur personnel. On se doute que c'est la débrouille dans les familles. Enfin, 23,5% des répondants déclarent ne pas avoir un espace adapté pour leur enfant: tous les enfants et le(s) parent(s) se partage(nt) le même espace. Et 71,9% doivent imprimer les documents !

En **secondaire** : quasiment 100% des élèves du secondaire reçoivent du travail scolaire, via les plateformes numériques et les courriels en grande majorité. 63,4% des parents constatent que des nouvelles matières sont vues à la maison, en totale contradiction avec la circulaire. Et comme en primaire, les élèves ont besoin d'aide ; le travail en autonomie n'est manifestement pas possible. 77,6 % des jeunes sollicitent l'aide des parents pour les réaliser. Moins d'un élève sur deux a son propre ordinateur. 16,7% doivent imprimer et ne disposent pas d'un ordinateur. 61,8% travaillent de 3 à plus de 4H. Très largement, le numérique permet de relier à distance les élèves et leurs enseignants (92,5%, certains sous la contrainte d'horaires (68,9 %) et de travaux à rendre de manière planifiée (86,5%) : comme pour les devoirs habituels, 86,5 % des élèves doivent rendre leurs travaux, pour correction (33,8%) et/ou en autocorrection (50,8%) via l'envoi de correctifs), voire pour évaluation (26%).

Enfin globalement, tous niveaux d'étude confondus, 59,9% des parents estiment que ce travail scolaire est source de conflits. 25% des élèves avaient des difficultés scolaires avant le confinement. Sans doute, et c'est un biais de ce sondage, les parents non connectés et plus éloignés de l'école n'y ont pas répondu : il est donc probable que la proportion d'enfants en difficultés soit plus élevée.

31% des parents s'inquiètent pour la réussite de l'année scolaire. Ce nombre s'approche de celui des parents qui déclarent que leur enfant éprouvait des difficultés avant le confinement. Les "bons élèves" ne seront que peu pénalisés par la situation actuelle, par contre pour les autres cela risque bien de porter à conséquence. Et encore plus pour les élèves les plus défavorisés qui paieront le prix fort !

Et pour la suite?

Dans ce contexte de confinement qui renvoie chacun dans “un chez soi” loin d’être de la même qualité pour tous et dans des conditions sociales et familiales, comment éviter que ces apprentissages à distance ne renforcent pas (encore et toujours) ces inégalités ?

70,6% des parents déclarent ne pas vouloir maintenir les examens de fin d’année et 67,4% pensent que la période des examens devrait être mise à profit pour se consacrer aux apprentissages non vus en classe : travailler avec les élèves à partir de là où ils se sont arrêtés le dernier jour de classe avant le confinement.

L’organisation d’une session d’examens, toutes les étapes incluses, peut prendre jusqu’à 4 semaines. Un temps plus utile pour apprendre, non ? Il ne peut y avoir continuité des apprentissages sans l’élargissement du fossé entre les “bons” et les “mauvais” élèves. Les élèves ne peuvent pas être évalués par leur conseil de classe sur base de leurs interactions numériques avec leurs profs et à la quantité de travaux restitués (et parfois notés), privés de leurs enseignants et soutenus par le milieu familial, voire encadrés par le marché du soutien de la remédiation scolaire externe (entreprises privées), lequel n’est certainement pas un levier de lutte contre les inégalités ! Les parents en grande majorité demandent que le temps consacré aux sessions d’examen soit dédié aux apprentissages non vus, à reprendre les cours là où ils se sont arrêtés.